

Lors de sa séance du 20 mars, le Conseil Municipal a validé les comptes de l'exercice 2022. Au cours de celui-ci, un montant total d'investissements s'élevant à 130 000 euros, entièrement autofinancés, a été réalisé. La part la plus importante a été consacrée à des travaux de voirie rue du bochet, rue de la ceriseraie et rue de prêle. Les projets les plus importants restent toutefois à venir sur la seconde moitié de la mandature. Grâce à sa situation financière particulièrement saine, sans endettement, et avec de confortables réserves, notre commune peut les entreprendre en toute sérénité.

Les écoliers de Lavernay ont fêté le carnaval



Invités par les enseignants locaux à costumer leurs enfants pour célébrer avec quelques jours de décalage le mardi-gras et son carnaval, les parents de Lavernay ont rivalisé de créativité.

Résultat : un joyeux spectacle dans la cour de l'école en ce vendredi 24 février, immortalisé par un conseiller municipal qui passait par là au bon moment.

Inscription année scolaire 2023/2024 - Information de la C.C.V.M.



Inscription scolaire rentrée 2023-2024

Du 27 mars au 05 mai 2023, vous pouvez inscrire votre enfant dans une école publique de la CCVM pour la rentrée scolaire de septembre 2023.

Les dossiers d'inscription sont disponibles à l'accueil de la CCVM, dans toutes les écoles de la CCVM et téléchargeables sur le site internet de la CCVM

Une fois complété le dossier d'inscription doit être déposé ou envoyé au siège de la CCVM (21 Place de l'Hôtel de Ville – 70150 MARNAY)

Andrée Tournier-Enard quitte le Conseil Municipal



Plus connue auprès de la population lvernoise sous son diminutif de *Dédée*, Andrée Tournier-Enard a souhaité mettre un terme à ses fonctions au sein du Conseil Municipal. Le maire et toute son équipe la remercient pour son implication et la contribution qu'elle a apportées durant près de trois ans au service de la commune et de ses habitants.

Réunion du bureau de l'Association Foncière de Lavernay

Le bureau de l'Association Foncière de Lavernay s'est réuni le jeudi 9 mars 2023 sur convocation de son Président, **Jean-Marc Rougeot**.

Le compte-rendu de cette réunion est disponible en téléchargement sur le site internet de la commune.

Prochains rendez-vous des Vire-Tamis (inscription nécessaire auprès de Dédée au 06 30 34 20 10)



Dimanche 26 mars à 12 h, en salle polyvalente

déjeuner (entrée – plat – fromage – dessert) avec apéritif offert

tarif : 15 € adulte, 8 € moins de 12 ans

à partir de 14 h 30 : guinguette avec animation synthéthiseur ; possibilité de venir danser sans participation au repas.

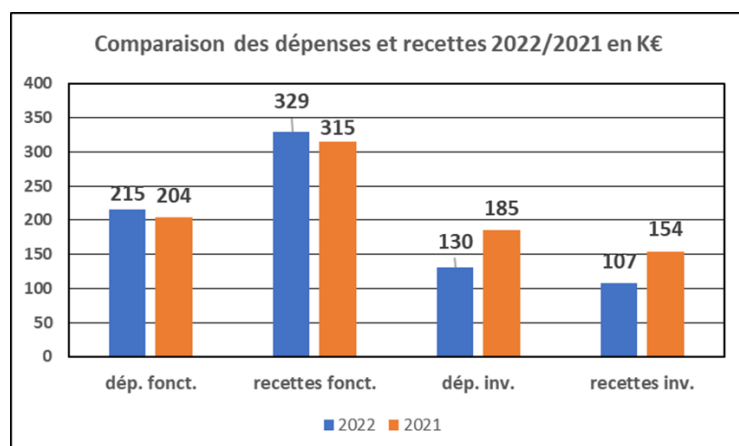
Dimanche 23 avril à 12 h, en salle polyvalente

Repas friture de carpes – tarif : 16 € adulte, 8 € moins de 12 ans

Animation théâtrale enfants et adultes avec l'association théâtrale de Marnay

Les comptes de la commune pour l'exercice 2022

Comme indiqué dans l'encadré de Monsieur le Maire, au recto de ce bulletin mensuel, le Conseil Municipal a validé les comptes de l'exercice 2022, présentés synthétiquement ci-dessous. Le résultat excédentaire dégagé sur le budget de fonctionnement (+ 114 K€) a permis de couvrir, et au-delà, la part non financée du budget investissements (- 55 K€).



Aménagement du Centre Bourg



Vous avez peut-être aperçu, lors de vos déplacements dans la commune, l'expert du *Cabinet Delplanque Meunier*, de Luxeuil, en train de procéder à des relevés topographiques. C'est le point de départ du chantier d'aménagement du centre bourg dont nous vous rendrons régulièrement compte dans ce bulletin d'information.